

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Vendredi de la Montérégie - Les tremblements et autres troubles du mouvement - Migraines: hormones et Clostridium botulinum

No d'activité : 81071

Date : vendredi le 29 avril 2022

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Les tremblements et autres troubles du mouvement

- Examiner un patient avec un tremblement
- Discuter du diagnostic différentiel du tremblement
- Prescrire un traitement pour le tremblement essentiel
- Reconnaître les dystonies et autres troubles du mouvement

Migraines: hormones et Clostridium botulinum

- Discuter des aspects hormonaux des migraines et orienter le traitement en ce sens;
- Conseiller les patientes migraineuses sur la contraception et l'hormonothérapie;
- Comparer les traitements aigus et prophylactiques chez les migraineux chroniques;
- Discuter du traitement de la migraine chronique par les injections de toxine botulinique.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2022-04-29	13:00	14:30	Conférence	Les tremblements et autres troubles du mouvement	Dr Sylvain Chouinard, neurologue
2022-04-29	14:30	14:45	Pause/Repas		
2022-04-29	14:45	16:15	Conférence	Migraines: hormones et Clostridium botulinum	Dre Heather Pim, neurologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du

Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Allergan / AbbVie



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.